

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 02991

Numéro SIREN : 402 640 270

Nom ou dénomination : A.C.C.F.

Ce dépôt a été enregistré le 03/03/2021 sous le numéro de dépôt B2021/007100



SARL ACCF
Bilan actif

Exercice clos le 30/09/2020

	Brut	Amortisseme Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	30 985	26 977	4 007	1 973
Fonds commercial	30 337		30 337	30 337
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 865	16 536	6 329	9 683
Autres immobilisations corporelles	472 658	299 571	173 087	168 032
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 367		8 367	8 367
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	75		75	75
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 214		51 214	49 723
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	616 500	343 085	273 416	268 190
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	863 796		863 796	745 313
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 026 953	125 945	1 901 008	2 034 700
Autres créances	81 656		81 656	106 880
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	319 703	14 199	305 504	416 188
Disponibilités	1 291 940		1 291 940	208 571
Charges constatées d'avance	90 383		90 383	103 030
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 674 432	140 144	4 534 288	3 614 683

Frais d'émission d'emprunt à évaluer
Primes de remboursement des obligations
Ecart de conversion actif

TOTAL GENERAL	5 290 933	483 229	4 807 704	3 882 873
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

B.M. CONSULTANTS ASSOCIÉS
Société de Commissariat aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin - B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. 04 75 78 44 78 - Fax 04 75 78 01 93
SIREN : 352 224 687 - APE 6920Z



SARL ACCF
Bilan passif

Exercice clos le 30/09/2020

	30/09/2020	30/09/2019
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 012 282	1 778 442
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	235 455	353 840
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 302 737	2 187 281
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	811 587	43 293
Emprunts et dettes financières diverses	88 091	43 920
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 611	10 294
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	984 707	1 012 482
Dettes fiscales et sociales	489 024	439 501
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		958
Autres dettes	29 482	24 626
Produits constatés d'avance	120 465	120 519
TOTAL DETTES	2 504 967	1 695 592
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 807 704	3 882 873



SARL ACCF
Compte de résultat

Exercice clos le 30/09/2020

	France	Exportations	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	7 780 279	50 973	7 831 252	8 029 857
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 035 266		1 035 266	1 110 986
Chiffre d'affaires net	8 815 546	50 973	8 866 518	9 140 842
			30/09/2020	30/09/2019
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			61 853	120 352
Autres produits			273	19
Total produits d'exploitation (I)			8 928 645	9 261 214
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			5 735 678	5 869 949
Variations de stock			-118 483	-246 965
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			846 820	926 028
Impôts, taxes et versements assimilés			118 306	118 529
Salaires et traitements			1 359 360	1 454 570
Charges sociales			533 186	577 870
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			63 214	56 405
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			39 014	17 402
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			29 105	14
Total charges d'exploitation (II)			8 606 200	8 773 801
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			322 444	487 413
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			567	763
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			469	893
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			1 980	537
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			7 111	
Total produits financiers (V)			10 126	2 193
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			14 199	1 980
Intérêts et charges assimilées (4)			2 498	3 151
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			777	
Total charges financières (VI)			17 474	5 131
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 348	-2 937
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			315 096	484 476



	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	8 590	3 144
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	8 590	3 144
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	493	742
Sur opérations en capital	3 241	2 286
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VII)	3 734	3 028
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4 856	116
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
R.M. CONSULTANTS ASSOCIÉS		
S.A.S. au capital de 340 000 Euros	84 497	130 752
Société de Commissariat aux Comptes		
36, rue Jean Jullien-Davin - B.P. 105		
26904 VALENCE CEDEX 9	8 947 360	9 266 551
Tél.04 75 78 44 78 - Fax 04 75 78 01 98	8 711 905	8 912 711
SIREN : 352 224 687 - APE 6920Z		
BENEFICE OU PERTE	235 455	353 840
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	30 803	45 062
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



SOCIETE : SARL ACCF

ANNEXE DE BASE

EXERCICE : 30 Septembre 2020

ELEMENTS		PRODUITS	NON PRODUIT	
			N/S	N/A
I	<u>RÈGLES & METHODES COMPTABLES</u>			
I - 1	. Méthodes d'évaluation	X		
I - 2	. Calcul des amortissements et provisions	X		
I - 3	. Changement de méthode	X		
I - 4	. Dérogations	X		
I - 5	. Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	X		
I - 6	. Autres éléments significatifs			X
II	<u>COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT</u>			
II - 2	Etat de l'actif immobilisé	X		
II - 3	Etat des amortissements	X		
II - 4	Etat des provisions	X		
II - 5	Etat des échéances, des créances & dettes	X		
II - 6	<u>Informations & commentaires sur :</u>			
II - 6 - 1	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
II - 6 - 2	Réévaluation			X
II - 6 - 3	Frais d'établissement			X
II - 6 - 4	Frais de recherche & développement			X
II - 6 - 5	Fonds commercial			X
II - 6 - 6	Intérêts immobilisés			X
II - 6 - 7	Intérêts/éléments de l'actif circulant			X
II - 6 - 8	Différence d'évaluation/éléments fongibles de l'actif circulant			X
II - 6 - 9	Avances aux dirigeants			X
II - 6 - 10	Produits à recevoir	X		
II - 6 - 11	Charges à payer	X		
II - 6 - 12	Charges & produits constatés d'avance	X		
II - 6 - 13	Charges à répartir/plusieurs exercices			X
II - 6 - 14	Composition du capital social			X
II - 6 - 15	Parts bénéficiaires			X
II - 6 - 16	Obligations convertibles			X
II - 6 - 17	Ventilation du chiffre d'affaires net			X
II - 6 - 18	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices			X
III	<u>ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS</u>			
III - 7	Crédit bail	X		
III - 8	Engagements financiers	X		
III - 9	Dettes garanties par des sûretés réelles			X
III - 10	Incidences des évaluations fiscales dérogatoires			X
III - 11	Accroissement & allègement de la dette future d'impôt			X
III - 12	Rémunération des dirigeants	X		
III - 13	Effectif moyen		X	
III - 14	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société			X
III - 15	Liste des filiales et participations	X		
IV	<u>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</u>			X



SOCIETE : SARL ACCF

Document I

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles généralement applicables en la matière dans le respect du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable applicable à la clôture de l'exercice et du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

I-1 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais accessoires (droit de mutation, honoraires, frais d'acte, ...) nécessaires à la mise en état de ces biens.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation a été constatée chaque fois que le recouvrement des créances était compromis.

I-2 Calcul des amortissements et des provisions

L'amortissement des actifs immobilisés est calculé sur les durées normales d'utilisation, soit selon le mode linéaire, soit selon le mode dégressif, en conformité avec les règles et principes comptables applicables à ce jour.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été appréciés à la valeur actuelle, et ont fait si nécessaire, l'objet de provisions pour dépréciation.

Les taux et modes utilisés pour l'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivants :

	DUREE	MODE
Matériel et mobilier bureau	3 à 5ans	linéaire et dégressif
Matériel de transport	1 et 4 ans	linéaire
Logiciel	1 et 4 ans	linéaire
Agencement	8 à 12 ans	linéaire

Les éléments de l'actif circulant ont fait l'objet, si nécessaire, de provisions.



I-3 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

I-4 Dérogations

Aucune dérogation n'a été faite aux règles générales applicables.

I-5 Informations complémentaires

La société a subi une légère baisse d'activité durant le second semestre du présent exercice en raison des effets de la crise sanitaire de la Covid-19. En contrepartie, elle a eu recours de façon limitée au dispositif de l'indemnisation de l'activité partielle (environ 66K€) et a contracté par sécurité auprès de ses partenaires financiers des PGE pour un total de 800 K€ compte tenu de l'incertitude qui pèse sur les impacts futurs de la crise et leur durée.

Néanmoins à ce stade, l'activité de la société n'est pas perturbée de manière significative par ces événements conjoncturels et la continuité de l'exploitation n'est pas menacée au moment de l'établissement des présents comptes annuels.

Document II - 2

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur Brute fin exercice
Immobilisations Incorporelles	58 476	2 845		61 322
Immobilisations Corporelles	432 649	67 345	4 472	495 522
Immobilisations Financières	58 165	1 490		59 655
TOTAUX	549 291	71 681	4 472	616 500

Document II - 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissement début exercice	Augmentation	Diminution	Amortissement fin exercice
Immobilisations Incorporelles	26 166	811		26 977
Immobilisations Corporelles	254 935	62 403	1 231	316 107
TOTAUX	281 101	63 214	1 231	343 084



Document II - 4

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Provisions pour dépréciation	136 742	53 213	49 811	140 143
TOTAUX	136 742	53 213	49 811	140 143

Document II - 5

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres	51 213		51 213
Clients	2 026 952	2 026 952	
Personnel et organismes sociaux	683	683	
Etat	77 742	77 742	
Débiteurs divers	3 430	3 430	
Charges constatées d'avance	90 382	90 382	
TOTAUX	2 250 206	2 198 992	51 213

DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A +1 an & 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts & dettes auprès des états de crédit	811 586	811 157	429	
Dettes Fournisseurs & cptes rattachés	984 706	984 706		
Dettes fiscales et sociales	489 023	489 023		
Dettes sur immobilisations	957	957		
Groupes et associé	68 091	68 091		
Autres dettes	31 093	31 093		
Produits constatés d'avance	120 464	120 464		
TOTAUX	2 504 966	2 504 537	429	



Document II - 6 - 10

PRODUITS A RECEVOIR

<i>Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</i>	<i>Montant</i>
<i>Clients</i>	<i>4 589</i>
<i>Autres créances</i>	<i>3 430</i>
<i>Disponibilités</i>	<i>609</i>
TOTAUX	8 628

Document II - 6 - 11

CHARGES A PAYER

<i>Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan</i>	<i>Montant</i>
<i>Dettes financières établissement crédit</i>	<i>2 661</i>
<i>Dettes financières diverses</i>	<i>881</i>
<i>Dettes fournisseurs & comptes rattachés</i>	<i>128 632</i>
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	<i>279 519</i>
<i>Autres dettes</i>	<i>29 482</i>
TOTAUX	441 178

Document II - 6 - 12

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
<i>Charges & produits d'exploitation</i>	<i>90 382</i>	<i>120 464</i>
TOTAUX	90 382	120 464



Document III - 7

CREDIT BAIL

	<i>Matériel transport.</i>	<i>Install. Matériel</i>	<i>Autres</i>	<i>TOTAL</i>
VALEUR D'ORIGINE :	103 852			103 852
AMORTISSEMENTS				
<i>Cumul exercices antérieurs</i>	29 749			29 749
<i>Dotation de l'exercice</i>	29 107			29 107
<i>Cumul fin d'exercice</i>	58 856			58 856
REDEVANCES PAYEES				
<i>Cumul ex. antérieurs</i>	39 626			39 626
<i>Exercice</i>	14 825			14 825
<i>Cumul fin d'exercice</i>	54 451			54 451
REDEVANCES RESTANT A PAYER				
<i>à un an au plus</i>	32 502			32 502
<i>à + 1 an & 5 ans au +</i>	41 604			41 604
<i>à plus de 5 ans</i>	74 105			74 105
<i>Cumul fin d'exercice</i>				
VALEUR RESIDUELLE				
<i>à un an au plus</i>	417			417
<i>à + 1 an & 5 ans au +</i>	621			621
<i>à plus de 5 ans</i>	888			888
<i>Cumul fin d'exercice</i>				
Montant pris en charge sur l'exercice	29 196			29 196

Ce tableau tient compte des données hors taxes récupérables. Les contrats de crédit-bail échus au cours de l'exercice ne sont pas compris dans ce tableau.



Document III - 8

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>Engagements donnés</i>	<i>Montant</i>
<i>Intérêts des emprunts à payer</i>	<i>1 561</i>
<i>Echéance crédit bail à payer</i>	<i>74 105</i>
<i>Engagement retraite (IFC)</i>	<i>63 942</i>
TOTAUX	139 608

- Taux d'actualisation : 1,54 %
- Taux réévaluation : 1 %
- Taux rotation : moyen
- Taux charges sociales : 38 % non cadre et 46 % cadre

<i>Engagements reçus</i>	<i>Montant</i>
<i>Valeur d'origine des biens pris en crédit bail</i>	<i>103 852</i>
TOTAUX	103 852

Document III - 12

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner des rémunérations individuelles.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

SARL A.C.C.F.
Capital de 50.000 €
Parc Vision
44, rue Jean Zay
69800 SAINT-PRIEST

RCS LYON B 402 640 270

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

Monsieur et cher associé,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2020, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons, ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers qui vous sont présentés, le sont conformément aux règles comptables et fiscales en vigueur.

SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

L'activité de la société a été impactée par l'épidémie de Covid à partir de mi-mars et ce, jusqu'à la fin de l'exercice comptable.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons réalisé un chiffre d'affaires H.T. de 8 866 518 € contre 9 140 842 € pour l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 3 %.

Compte-tenu des achats consommés pour la réalisation de ce chiffre d'affaires, la marge commerciale passe de 2 406 873 € au 30/09/2019 à 2 214 057 € au 30/09/2020 en baisse de 8 %. Le développement de la gamme « sûreté » à plus faible marge impacte sensiblement celle-ci dans sa globalité.

Les charges de personnel enregistrent une baisse de 6.88 % en valeur relative (1 892 546€ contre 2 032 440 € pour l'exercice précédent).

Cette baisse s'explique principalement par le départ de collaborateurs non remplacés, répartis sur l'agence de Colombes et de Saint-Priest.

Nous avons mis en place une période d'activité partielle, liée à l'épidémie de Covid, du 17 mars au 31 mai 2020 sans fermeture d'agences. Les techniciens ne pouvant intervenir dans les établissements de santé ou dans les établissements accueillants du public ont été particulièrement impactés.

La société a bénéficié de PGE. (Prêt Garanti par l'Etat).

PD

Le résultat d'exploitation est en baisse en valeur absolue de 164 969 € (322 444€ contre 487 413€ pour l'exercice précédent).

Au final, le résultat net s'établit à 235 455 € contre 353 840 € soit une baisse en valeur absolue de 118 385€ (- 33.45 %) ce qui représente 2.66% au 30.09.2020 contre 3.87% du CA au 30.09.2019.

La structure financière est solide avec des fonds propres au 30/09/2020 de 2 302 737 € contre 2 187 281 € sur l'exercice précédent, progression qui s'explique par une intégration en réserves de 233 839€ du résultat extériorisé sur l'exercice clos au 30/09/2019.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives restent toujours très favorables sur l'ensemble des agences.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important.

Malgré la progression de l'épidémie, les agences restent en pleine activité et nous n'avons pas recours à l'activité partielle.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

L'objet même de notre société fait que nous n'avons rien à signaler à ce titre, si ce n'est une recherche permanente de nouvelles méthodes d'exploitation, pour satisfaire au mieux notre clientèle.

REPARTITION DES DETTES FOURNISSEURS

	Article D. 441 - II : Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice TTC					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre cumulé de factures concernées	529					101
Montant cumulée des factures concernées TTC	772 810				83 265	83 265
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année TTC	90.27%	0%	0%	0.0%	9.73%	9.73%
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année TTC						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0					
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article; L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) X Délais légaux : 45 JOURS FIN DE MOIS					

PP

REPARTITION DES CREANCES CLIENTS

	Article D. 441 - II : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice TTC					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement	(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre cumulé de factures concernées	1 360					798
Montant cumulé des factures concernées TTC	1 231 403	462 492	46 903	8 034	203 469	720 898
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année TTC						
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année TTC	11.57%	4.35%	0.44%	0.08%	1.91%	6.78%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0					
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article; L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☒ Délais légaux : 45 JOURS FIN DE MOIS					

pp

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés et que vous aurez à approuver, font ressortir un bénéfice de 235 456 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

- RESERVES FACULTATIVES 235 456 €

A ce jour, la distribution de dividendes n'est pas envisagée.

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi n° 65-566 du 12 Juillet 1966, l'assemblée des associés reconnaît qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les sommes suivantes :

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Exercice	Dividendes
30/09/2017	60 000€
30/09/2018	100 000€
30/09/2019	120 000€

PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

La SARL ACCF détient 20 % dans la SARL GTC (n° siren 420 601 957) dont le siège social est 63, rue André Bollier 69007 Lyon.

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Le montant des intégrations au titre des amortissements non déductibles (article 39-4 du CGI) s'élève à : 3 640€.

RÉMUNÉRATION DE LA GÉRANCE

Nous vous demanderons également, lors de l'Assemblée Générale, d'approuver la rémunération allouée à notre gérant.

Loi Madelin

Nous vous précisons que le gérant bénéficie de contrats « loi Madelin » dans le cadre de la constitution d'une retraite complémentaire (versés sous forme de rente au moment de la liquidation des régimes de retraite), montant versé sur l'exercice clos au 30.09.2020 : 1 751 €
Les cotisations sont prélevées sur la société.

PERCO

5
f



L'abondement versé par l'entreprise sur le PERCO s'élève à 0€.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance pour l'exercice clos le 30 septembre 2020.

Fait à St Priest, le 15 février 2021

La gérance

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is a cursive script, while the one on the right is a stylized, looped signature.

SARL A.C.C.F.

Capital de 50.000 €

Parc Vision

44, rue Jean Zay

69800 SAINT-PRIEST

RCS LYON B 402 640 270

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

**TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT SOUMISE A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 FEVRIER 2021**

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 234 455 €, de la manière suivante :

- RESERVES FACULTATIVES.....233 455 €

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi n° 65-566 du 12 Juillet 1966, l'assemblée des associés reconnaît qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les sommes suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
30/09/2017	60 000€
30/09/2018	100 000€
30/09/2019	120 000€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



Alain GSELL
Jean-Luc HERRMANN
Nicanor RICOTE
Commissaires aux comptes

A.C.CF

Société à responsabilité limitée

Au capital de 50 000 euros

44 Rue Jean ZAY

69800 SAINT PRIEST

402 640 270 RCS LYON

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 septembre 2020

SOMMAIRE

- ⇒ **RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**
- ⇒ **RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

A.C.C.F

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020**

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.C.F relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du Code de commerce.

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 29 janvier 2021

Pour la société RM CONSULTANTS ASSOCIES
Commissaire aux Comptes



Jean-Luc HERRMANN



	Brut	Amortisseme Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires	30 985	26 977	4 007	1 973
Fonds commercial	30 337		30 337	30 337
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 865	16 536	6 329	9 683
Autres immobilisations corporelles	472 658	299 571	173 087	168 032
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 367		8 367	8 367
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	75		75	75
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 214		51 214	49 723
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	616 500	343 085	273 416	268 190

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Clients et comptes rattachés

Autres créances

Capital souscrit et appelé, non versé

Divers

Valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Charges constatées d'avance

TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 674 432	140 144	4 534 288	3 614 683
------------------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Ecart de conversion actif

TOTAL GENERAL	5 290 933	483 229	4 807 704	3 882 873
----------------------	------------------	----------------	------------------	------------------

B.M. CONSULTANTS ASSOCIÉSSociété de Commissariat aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin - B.P. 105

26904 VALENCE CEDEX 9

Tél.04 75 78 44 78 - Fax 04 75 78 01 98

SIREN : 352 224 687 - APE 6920Z

**SARL ACCF****Bilan passif****Exercice clos le 30/09/2020**

	30/09/2020	30/09/2019
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 012 282	1 778 442
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	235 455	353 840
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 302 737	2 187 281
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	811 587	43 293
Emprunts et dettes financières diverses	68 091	43 920
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 611	10 294
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	984 707	1 012 482
Dettes fiscales et sociales	489 024	439 501
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		958
Autres dettes	29 482	24 626
Produits constatés d'avance	120 465	120 519
TOTAL DETTES	2 504 967	1 695 592
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 807 704	3 882 873

R.M. CONSULTANTS ASSOCIÉS

S.A.S. au capital de 340 000 Euros

Société de Commissariat aux Comptes

36, rue Jean Jullien-Davin - B.P. 105

26904 VALENCE CEDEX 9

Tél.04 75 78 44 78 - Fax 04 75 78 01 98

SIREN : 578 201 503 - ADE 50907

**SARL ACCF****Compte de résultat****Exercice clos le 30/09/2020**

	France	Exportations	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	7 780 279	50 973	7 831 252	8 029 857
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 035 266		1 035 266	1 110 986
Chiffre d'affaires net	8 815 546	50 973	8 866 518	9 140 842

		30/09/2020	30/09/2019
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		61 853	120 352
Autres produits		273	19
Total produits d'exploitation (I)		8 928 645	9 261 214
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises		5 735 678	5 869 949
Variations de stock		-118 483	-246 965
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock	R.M. CONSULTANTS ASSOCIÉS		
Autres achats et charges externes (a)	S.A.S. au capital de 340 000 Euros	846 820	926 028
Impôts, taxes et versements assimilés	Société de Commissariat aux Comptes	118 306	118 529
Salaires et traitements	36, rue Jean Jullien-Davin - B.P. 105	1 359 360	1 454 570
Charges sociales	26904 VALENCE CEDEX 9	533 186	577 870
Dotations aux amortissements et dépréciations :	Tél.04 75 78 44 78 - Fax 04 75 78 01 98		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	SIREN : 352 224 687 - APE 6920Z	63 214	56 405
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		39 014	17 402
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		29 105	14
Total charges d'exploitation (II)		8 606 200	8 773 801

RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	322 444	487 413
---------------------------------------	----------------	----------------

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun**Bénéfice attribué ou perte transférée (III)****Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)**

Produits financiers		
De participation (3)	567	763
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	469	893
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 980	537
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 111	
Total produits financiers (V)	10 126	2 193
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	14 199	1 980
Intérêts et charges assimilées (4)	2 498	3 151
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	777	
Total charges financières (VI)	17 474	5 131
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-7 348	-2 937
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	315 096	484 476



	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	8 590	3 144
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	8 590	3 144
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	493	742
Sur opérations en capital	3 241	2 286
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 734	3 028
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	4 856	116
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
R.M. CONSULTANTS ASSOCIÉS		
S.A.S. au capital de 340 000 Euros	84 497	130 752
Société de Commissariat aux Comptes		
36, rue Jean Jullien-Davin - B.P. 105		
26904 VALENCE CEDEX 9	8 947 360	9 266 551
Tél.04 75 78 44 78 - Fax 04 75 78 01 98	8 711 905	8 912 711
SIREN : 352 224 687 - APE 6920Z		
BENEFICE OU PERTE	235 455	353 840
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	30 803	45 062
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Document I

RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles généralement applicables en la matière dans le respect du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable applicable à la clôture de l'exercice et du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- *continuité de l'exploitation*
- *indépendance des exercices*

R.M. CONSULTANTS ASSOCIÉS

S.A.S. au capital de 340 000 Euros
Société de Commissariat aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin - B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél.04 75 78 44 78 - Fax 04 75 78 01 98
SIREN : 352 224 687 - APE 6920Z

I-1 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais accessoires (droit de mutation, honoraires, frais d'acte, ...) nécessaires à la mise en état de ces biens.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation a été constatée chaque fois que le recouvrement des créances était compromis.

I-2 Calcul des amortissements et des provisions

L'amortissement des actifs immobilisés est calculé sur les durées normales d'utilisation, soit selon le mode linéaire, soit selon le mode dégressif, en conformité avec les règles et principes comptables applicables à ce jour.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été appréciés à la valeur actuelle, et ont fait si nécessaire, l'objet de provisions pour dépréciation.

Les taux et modes utilisés pour l'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivants :

	DURÉE	MODE
<i>Matériel et mobilier bureau</i>	<i>3 à 5ans</i>	<i>linéaire et dégressif</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>1 et 4 ans</i>	<i>linéaire</i>
<i>Logiciel</i>	<i>1 et 4 ans</i>	<i>linéaire</i>
<i>Agencement</i>	<i>8 à 12 ans</i>	<i>linéaire</i>

Les éléments de l'actif circulant ont fait l'objet, si nécessaire, de provisions.

I-3 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est à signaler.

I-4 Dérogations

Aucune dérogation n'a été faite aux règles générales applicables.

I-5 Informations complémentaires

La société a subi une légère baisse d'activité durant le second semestre du présent exercice en raison des effets de la crise sanitaire de la Covid-19. En contrepartie, elle a eu recours de façon limitée au dispositif de l'indemnisation de l'activité partielle (environ 66K€) et a contracté par sécurité auprès de ses partenaires financiers des PGE pour un total de 800 K€ compte tenu de l'incertitude qui pèse sur les impacts futurs de la crise et leur durée.

Néanmoins à ce stade, l'activité de la société n'est pas perturbée de manière significative par ces événements conjoncturels et la continuité de l'exploitation n'est pas menacée au moment de l'établissement des présents comptes annuels.

R.M. CONSULTANTS ASSOCIÉS

S.A.S. au capital de 340 000 Euros

Société de Commissariat aux Comptes

36, rue Jean Jullien-Davin - B.P. 105

26904 VALENCE CEDEX 9

Tél.04 75 78 44 78 - Fax 04 75 78 01 98

SIREN : 352 224 687 - APE 6920Z

Document II - 2

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	<i>Valeur Brute début exercice</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Valeur Brute fin exercice</i>
<i>Immobilisations Incorporelles</i>	58 476	2 845		61 322
<i>Immobilisations Corporelles</i>	432 649	67 345	4 472	495 522
<i>Immobilisations Financières</i>	58 165	1 490		59 655
TOTAUX	549 291	71 681	4 472	616 500

Document II - 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	<i>Amortissement début exercice</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Amortissement fin exercice</i>
<i>Immobilisations Incorporelles</i>	26 166	811		26 977
<i>Immobilisations Corporelles</i>	254 935	62 403	1 231	316 107
TOTAUX	281 101	63 214	1 231	343 084

Document II - 4

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	<i>Début exercice</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>Fin exercice</i>
<i>Provisions pour dépréciation</i>	136 742	53 213	49 811	140 143
TOTAUX	136 742	53 213	49 811	140 143

Document II - 5

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

<i>CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A 1 an au plus</i>	<i>A plus d'un an</i>
<i>Autres</i>	51 213		51 213
<i>Clients</i>	2 026 952	2 026 952	
<i>Personnel et organismes sociaux</i>	683	683	
<i>Etat</i>	77 742	77 742	
<i>Débiteurs divers</i>	3 430	3 430	
<i>Charges constatées d'avance</i>	90 382	90 382	
TOTAUX	2 250 206	2 198 992	51 213

<i>DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A 1 an au +</i>	<i>A +1 an & 5 ans au +</i>	<i>A + de 5 ans</i>
<i>Emprunts & dettes auprès des éts de crédit</i>	811 586	811 157	429	
<i>Dettes Fournisseurs & cptes rattachés</i>	984 706	984 706		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	489 023	489 023		
<i>Dettes sur immobilisations</i>	957	957		
<i>Groupes et associé</i>	68 091	68 091		
<i>Autres dettes</i>	31 093	31 093		
<i>Produits constatés d'avance</i>	120 464	120 464		
TOTAUX	2 504 966	2 504 537	429	

R.M. CONSULTANTS ASSOCIÉS

S.A.S. au capital de 340 000 Euros
Société de Commissariat aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin - B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél.04 75 78 44 78 - Fax 04 75 78 01 98
SIREN : 352 224 687 - APE 6920Z

Document II - 6 - 10

PRODUITS A RECEVOIR

<i>Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</i>	<i>Montant</i>
<i>Clients</i>	<i>4 589</i>
<i>Autres créances</i>	<i>3 430</i>
<i>Disponibilités</i>	<i>609</i>
TOTAUX	8 628

Document II - 6 - 11

CHARGES A PAYER

<i>Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan</i>	<i>Montant</i>
<i>Dettes financières établissement crédit</i>	<i>2 661</i>
<i>Dettes financières diverses</i>	<i>881</i>
<i>Dettes fournisseurs & comptes rattachés</i>	<i>128 632</i>
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	<i>279 519</i>
<i>Autres dettes</i>	<i>29 482</i>
TOTAUX	441 178

Document II - 6 - 12

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	<i>Charges</i>	<i>Produits</i>
<i>Charges & produits d'exploitation</i>	<i>90 382</i>	<i>120 464</i>
TOTAUX	90 382	120 464

R.M. CONSULTANTS ASSOCIÉS
S.A.S. au capital de 340 000 Euros
Société de Commissariat aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin - B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél.04 75 78 44 78 - Fax 04 75 78 01 98
SIREN : 352 224 687 - APE 6920Z

	<i>Matériel transport.</i>	<i>Install. Matériel</i>	<i>Autres</i>	<i>TOTAL</i>
VALEUR D'ORIGINE :	103 852			103 852
AMORTISSEMENTS				
<i>Cumul exercices antérieurs</i>	29 749			29 749
<i>Dotation de l'exercice</i>	29 107			29 107
<i>Cumul fin d'exercice</i>	58 856			58 856
REDEVANCES PAYEES				
<i>Cumul ex. antérieurs</i>	39 626			39 626
<i>Exercice</i>	14 825			14 825
<i>Cumul fin d'exercice</i>	54 451			54 451
REDEVANCES RESTANT A PAYER				
<i>à un an au plus</i>	32 502			32 502
<i>à + 1 an & 5 ans au +</i>	41 604			41 604
<i>à plus de 5 ans</i>				
<i>Cumul fin d'exercice</i>	74 105			74 105
VALEUR RESIDUELLE				
<i>à un an au plus</i>	417			417
<i>à + 1 an & 5 ans au +</i>	621			621
<i>à plus de 5 ans</i>				
<i>Cumul fin d'exercice</i>	888			888
Montant pris en charge sur l'exercice	29 196			29 196

Ce tableau tient compte des données hors taxes récupérables. Les contrats de crédit-bail échus au cours de l'exercice ne sont pas compris dans ce tableau.

R.M. CONSULTANTS ASSOCIÉS
 S.A.S. au capital de 340 000 Euros
 Société de Commissariat aux Comptes
 36, rue Jean Jullien-Davin - B.P. 105
 26904 VALENCE CEDEX 9
 Tél. 04 75 78 44 78 - Fax 04 75 78 01 98
 SIREN : 352 224 687 - APE 6920Z

Document III - 8

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>Engagements donnés</i>	<i>Montant</i>
<i>Intérêts des emprunts à payer</i>	<i>1 561</i>
<i>Echéance crédit bail à payer</i>	<i>74 105</i>
<i>Engagement retraite (IFC)</i>	<i>63 942</i>
TOTAUX	139 608

- Taux d'actualisation : 1,54 %
- Taux réévaluation : 1 %
- Taux rotation : moyen
- Taux charges sociales : 38 % non cadre et 46 % cadre

<i>Engagements reçus</i>	<i>Montant</i>
<i>Valeur d'origine des biens pris en crédit bail</i>	<i>103 852</i>
TOTAUX	103 852

Document III - 12

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner des rémunérations individuelles.

R.M. CONSULTANTS ASSOCIÉS

S.A.S. au capital de 340 000 Euros
Société de Commissariat aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin - B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. 04 75 78 44 78 - Fax 04 75 78 01 98
SIREN : 352 224 687 - APE 6920Z

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

R.M. CONSULTANTS ASSOCIÉS

S.A.S. au capital de 340 000 Euros
Société de Commissariat aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin - B.P. 105
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. 04 75 78 44 78 - Fax 04 75 78 01 98
SIREN : 352 224 687 - APE 6920Z

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quota-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus 1 - Filiale (+ 50 % du capital détenu par la société) 2 - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société) SA GTC France N° Siren : 420 601 957 000 53	37 198	23 174	20,00%	8 367				137 020	3 297		
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations. 1 - Filiales non reprises au S A a. Filiales françaises (ensemble) b. Filiales étrangères (ensemble) 2 - Participations non reprises au S A a. Dans des sociétés françaises (ensemble) b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)							R.M. CONSULTANTS ASSOCIÉS S.A.S. au capital de 340 000 Euros Société de Commissariat aux Comptes 36, rue Jean Jullien-Davin - B.P. 105 26904 VALENCE CEDEX 9 Tél: 04 75 78 44 78 - Fax 04 75 78 01 08 SIREN : 352 224 687 - APE 6920Z				

Alain GSELL
Jean-Luc HERRMANN
Nicanor RICOTE

Commissaires aux Comptes

A.C.C.F

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 septembre 2020**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Le présent rapport reprend, en application de l'article 19 des statuts, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.223-16 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1) Bail commercial entre la société et la SARL MAXEL

- Personne concernée : Monsieur Philippe PEREZ en tant que gérant des SARL MAXEL et A.C.C.F.
- Nature de la convention : Bail commercial concernant un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété, situé au 44 rue Jean Zay, 69800 SAINT PRIEST. Le bail est conclu pour une durée de 9 années à compter du 6 septembre 2012 pour se terminer le 31 août 2021. Le loyer annuel s'élève à 53 004 euros hors taxe. Le montant des charges est évalué à 400 euros hors taxe par mois (ajusté chaque année en fonction des dépenses effectuées l'année précédente). Ce loyer est payable d'avance.
- Modalités : Le montant du loyer et des charges pris en compte par la société sur l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élève à 56 725,65 euros.

2) Rémunération du compte courant du Gérant

- Personne concernée : Monsieur Philippe PEREZ en tant que gérant de la société.
- Nature de la convention : Rémunération au taux d'intérêt fiscalement déductible des sommes laissées à la disposition de l'entreprise.
- Modalités : Le compte courant de M. Philippe PEREZ présente un solde créditeur de 67 210,29 € dans les comptes de la société au 30 septembre 2020. Les intérêts calculés au taux de 1,20 % et portés au crédit du compte courant de M. Philippe PEREZ représentent une charge pour la société d'un montant de 881,02 €.

3) Rémunération de la gérance

Personne concernée : Monsieur Philippe PEREZ en tant que gérant de la société.

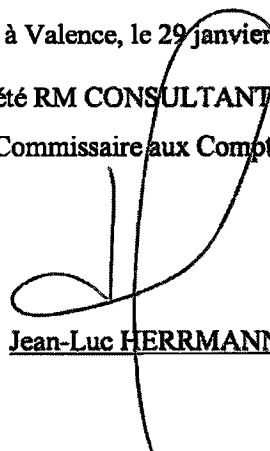
Nature de la convention : Rémunération du gérant sur l'exercice.

Modalités : Au cours de l'exercice écoulé, la rémunération du gérant s'est élevée à 80 000 €.

Fait à Valence, le 29 janvier 2021

Pour la société RM CONSULTANTS ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



Jean-Luc HERRMANN